

CONCLUSION GENERALE

T402-22

par Monsieur le Bâtonnier **Philippe LELEU**

Président du Conseil National des Barreaux



Monsieur le Bâtonnier Philippe LELEU
Président du Conseil National des Barreaux

Les organisateurs de la journée savaient qu'il fallait quelqu'un pour fermer la porte et je dois faire la confiance que je ne trouve pas désagréable d'intervenir à cette heure-ci d'abord parce que l'on bénéficie de la science des autres, ce qui limite le risque de dire des bêtises, et si le risque venait à se réaliser, il y aurait moins d'oreilles pour l'entendre !

J'ai regretté de ne pas être présent ce matin mais il y avait une réunion de l'assemblée plénière du Conseil National des Barreaux et je ne pouvais absolument pas ne pas y être alors que cette réunion était fixée depuis 1997 mais je sais, Monsieur le Président Flécheux, que vous avez bien voulu saluer le travail du Conseil National des Barreaux en matière d'euro et je vous en remercie. Je sais aussi que vous avez su poser les bonnes questions dans une journée comme celle-là en demandant comment on pourrait encore ignorer les conséquences de la monnaie unique dans le travail quotidien de nos cabinets pour la rédaction des actes ou dans les demandes que nous aurons à formuler, ou, s'agissant des Caisses puisque c'est une préoccupation que vous devez avoir, en ce qui concerne les moyens de placement.

Une réflexion me vient à l'esprit à partir de ce que j'ai entendu ou pu lire, c'est que nous ne sommes plus en présence d'un projet à 3 ans ou 3 ans et demi, mais en présence d'une réalité à 6 mois, l'euro existe, la liste des pays qui en font partie a été arrêtée, la Banque Centrale a été installée, on a déjà les pièces et les billets dont on fait même paraître déjà des contrefaçons, enfin l'opinion publique est largement mobilisée et l'opinion économique favorable. J'ai lu dans un compte-rendu d'une conférence de Pierre Guillen il y a deux jours à Lille qu'il annonçait que « la météo était favorable à l'euro », il ne parlait évidemment pas du temps qu'il fait aujourd'hui !

Enfin la réglementation est au point, ainsi que Monsieur Gandrey l'a démontré, en analysant les deux règlements communautaires, et les mesures d'accompagnement déjà prises ou qui vont être prises. Il est donc de notre devoir d'attirer l'attention de tous les acteurs, et en premier lieu de nos confrères, sur l'urgence et sur le fait que les choses vont aller plus vite qu'on ne le pense généralement. Nos confrères, qui se préparent à la veille des audiences, croient avoir le temps et ils se trompent.

Mais ils ne sont pas les seuls à se tromper. J'ai chez moi un quotidien régional qui s'appelle *La Voix du Nord* et j'ai lu cette semaine qu'on avait fait un sondage parmi les chefs d'entreprises et on a remarqué que seulement 1 sur 4, c'est-à-dire 25 % avaient établi un plan, alors que 83 % pensent qu'il y a urgence. On dit même que le matraquage d'informations sur le passage à la monnaie unique semble avoir été si fort qu'il a assommé les chefs d'entreprises. Je ne sais pas ce qu'il faut en penser pour la salle !

On ajoute dans cet article que les aspects techniques l'emportent chez les patrons français au détriment d'une réflexion stratégique sur la nécessité de s'adapter à un marché plus ouvert et plus compétitif.

Je rends grâce à ceux qui ont mis en place cette journée car, manifestement, on n'a pas oublié de tenir compte des deux aspects, stratégiques et techniques.

Les aspects stratégiques ont été merveilleusement bien évoqués d'abord par le Bâtonnier du Granrut que l'on entend toujours avec plaisir ; c'est lui d'ailleurs qui m'a appris que les réserves en dollars en Europe étaient 7 fois plus importantes que les réserves en dollars aux Etats-Unis, ce qui quand même oblige à réfléchir. C'est lui qui, évoquant les articles qui pronostiquent une monnaie forte ou une monnaie faible, balaye tout cela en affirmant une conviction très simple : il faut une monnaie stable. On ne peut qu'adhérer à son propos.

Il est vrai que l'instabilité monétaire engendre des désordres considérables, souvenons-nous de l'Allemagne d'avant 1939, souvenons-nous de l'Indonésie. Au contraire, sa référence à l'étalon-or et au développement économique dû à la stabilité de la monnaie lui fait souhaiter une nouvelle époque bénie du point de vue du maintien du pouvoir d'achat des rentiers, des retraités, des épargnants, époque bénie qui pourtant ne se présente pas toujours sous de très beaux auspices en ce qui concerne les retraites qui nous sont annoncées.

Mais le Bâtonnier du Granrut est optimiste et, notamment, lorsqu'il pense que l'arrivée de la monnaie unique va entraîner une harmonisation générale de toutes les législations sociales, fiscales, etc. Ça va être merveilleux.

Après la macro-économie il y a eu la micro-économie avec Monsieur Creyssel qui a un peu renouvelé ce qu'il avait fait avec Monsieur Simon l'année dernière à la demande du Directeur du Trésor, c'est-à-dire se pencher d'une façon précise sur les conséquences de l'euro pour les entreprises. Je ne pense pas, à cette heure tardive, devoir évoquer tout ce qu'il a abordé mais il a tiré quand même le signal d'alarme en disant lui aussi : « nous ne sommes pas assez prêts ». Cela fait partie sans doute de ce que je dois répercuter dans la clôture que l'on m'a confiée.

Enfin, Marc Ringlé s'est attardé plus spécialement sur un type d'acteur économique : l'avocat.

Il veut que dans l'euroland il y ait un « avocat-land ». J'évoquais tout à l'heure *La Voix du Nord*, le même article qui annonçait que les banques, les notaires, les assureurs, la Banque de France, le Centre des impôts, le Trésor Public, les experts-comptables répondront à toutes les questions de l'assistance.

Où sont les avocats ? Ils n'y sont pas et c'est ce qui fait que Marc Ringlé, avec d'autres, s'est battu pour que dans la charte des PME, nous soyons désormais référencés parmi les partenaires des petites et moyennes entreprises.

Il a fait en sorte que nos 180 Barreaux figurent parmi les interlocuteurs départementaux. Il a encore à faire pour que le répertoire national soit tout à fait corrigé et complet par la référence à la Profession d'Avocat. Déjà, grâce à son action, nous avons bénéficié des campagnes de communication du Ministère, dans la presse économique et dans la presse quotidienne régionale. Marc Ringlé veut qu'en France il y ait 33 000 relais de cette communication et je crois que c'est tout à fait ce qu'il devait dire.

Nous sommes revenus à la vie des affaires avec le Bâtonnier Denard qui aime bien dénoncer certains risques de rupture ou de fracture entre certains clubs. Je ne vais pas y revenir parce qu'il a certainement retenu votre attention lorsqu'il s'est exprimé là-dessus.

En-dehors de l'évocation de soumissions en euros à des marchés chinois, le Bâtonnier Denard a démontré que face aux exigences de réussite de l'euro, la liberté politique se réduit et : au fond, l'an 2000 ce sera la fin d'un monde ! Un monde caractérisé par une concurren-

rence accrue, parce qu'il n'y aura plus cette opacité liée aux changes.

Madame Mondet a tenu des propos importants sur cette « révolution culturelle » que sera l'euroland dans les entreprises, en termes d'alliances, de prix, d'adaptations, de délocalisations, de regroupements, etc.

Elle a souligné qu'à la place des changes, il y aurait des conversions et que les conversions auraient un coût. Elle croit à un accroissement des échanges dans les ventes inter-Etats qui ne seront plus, comme elle vous l'a expliqué, des ventes internationales.

Michel Bazex a pu nous dire que les finances publiques seront affectées, puisqu'elles dépendent de la vie économique. Il y aura des répercussions que l'on mesure mal, ne serait-ce que quand on parle de ces fameux arrondis à l'euro le plus proche. J'ai été le témoin dans le TGV d'une conversation téléphonique d'un homme d'affaires qui paraissait être très sensibilisé aux dispositions de la loi DDOEF et qui disait qu'il fallait refaire tous les calculs parce que les problèmes d'arrondis changeaient les prévisions qui avaient été arrêtées.

Revient toujours la question fondamentale de savoir qui demain décidera :

Est-ce que ce sera la banque européenne ? Est-ce que ce sera le Conseil de l'Europe ? Est-ce que ce seront les techniciens ? Est-ce que ce seront les politiques ? C'est le problème de la coordination des politiques publiques et des politiques économiques.

Parmi les aspects stratégiques, Monsieur Francis-J. Crédot nous a parlé des aspects juridiques et du principe de continuité des contrats qui a fait couler beaucoup d'encre ; c'est aujourd'hui un problème dépassé puisque tous les doutes ont été levés, d'abord par le règlement communautaire et ensuite par les mesures d'accompagnement, y compris la loi du 3 juin. On sait donc que le changement de monnaie n'affectera pas la vie des contrats. On ne peut pas empêcher, en revanche, que ce changement de monnaie entraîne des risques d'erreurs, nous songeons immédiatement, parce que nous sommes avocats, à la nécessité d'assistance pour les personnes âgées, pour les jeunes, pour les démunis, etc.

Monsieur Martin a évoqué les placements financiers. Il est clair que la disparition du risque lié au change va favoriser l'apparition d'un vrai marché d'écart de rendement.

Les investisseurs institutionnels acquérant la faculté de choisir entre les onze pays sélectionnés, il devrait en résulter une convergence des taux, mais aussi un accroissement des écarts de rendement obligeant les investisseurs à analyser de façon très approfondie les risques de signature dans les opérations mirobolantes qui seront proposées. Cela a été dit et il faudra être très attentif et très prudent.

Voilà pour les aspects stratégiques. C'était la partie qui permettait le plus de développements car, s'agissant des aspects techniques, j'avoue ma totale incompé-

tence. Pour Patrick Michaud, il y a des bastilles qui ne sont pas près d'être abattues.

Il n'était pas très rassurant. Il vous a expliqué qu'en dépit de l'harmonisation annoncée prophétiquement par le Bâtonnier du Granrut et qui devrait être la conséquence de la monnaie unique, les administrations des Etats ont conservé leur toute-puissance. Il a évoqué la duplicité de certains articles du Traité et il a dit qu'il pouvait même en résulter une mobilité des citoyens pour fuir les mauvaises fiscalités.

Mais Marc Ringle disait que nous occupons le 27ème rang des pays développés en ce qui concerne le ratio du nombre d'avocats sur le chiffre de la population, aussi si les nôtres ne sont pas très mobiles, on peut se demander si les autres, les migrants, n'auront pas tendance à venir chez nous. Heureusement nous avons une mauvaise fiscalité ! Mais cela sera-t-il suffisant pour les empêcher de migrer ? Je n'en suis pas sûr car toutes les lignes Maginot se contournent.

Puis est venu Claude Brugués qui aime les films de Sergio Leone. Il a parlé des obligations nouvelles qui consistaient à anticiper et à nous préparer, avec un langage ésotérique, destiné à impressionner : nouveaux indices, Euribor ou l'Eonia, mais il parlait à un public averti, et je ne suis pas sûr qu'il ait réussi à faire peur à tout le monde. Puisqu'il aime Sergio Leone, il y a une différence entre ceux qui essaient de rassurer et ceux qui essaient d'inquiéter ; il y a le bon et il y a la brute ...

Monsieur Denis Reboul-Salze s'est montré préoccupé par la période transitoire et par les problèmes pratiques de conversion entre les monnaies Et l'euro, d'échange

des pièces et billets, des moyens de paiement altérés, des tarifications des chèques, des renouvellements des contrats, de l'évolution obligatoire des moyens de paiement électroniques, il a fait certaines recommandations sur lesquelles je passe vite parce que c'est un domaine qui m'échappe largement.

C'est ce qui fait que je vais me permettre de regrouper les techniciens de l'Unca, Messieurs Haddad, Lanfry et Tournois, parce que finalement, ils nous disent d'excellente façon et avec des nuances un peu la même chose, c'est-à-dire que nous sommes en présence de problèmes qui vont surgir et de difficultés qui vont être doublées puisqu'il y aura deux unités de compte. Ils ont, avec beaucoup de maestria, expliqué qu'il faudra des convertisseurs, des outils, des mémoires et qu'il sera intéressant de remettre entièrement en cause les systèmes en place. Il faudra aussi que les secrétaires sachent maîtriser tout cela, ce qui justifie leurs propos réitérés en ce qui concerne les formations spécifiques qu'il faudra donner.

Enfin, Monsieur le Président Kling, vous avez bien voulu nous dire que l'euro était une création de l'Homme en l'an 2000 après Jésus-Christ et, que le deuxième événement bouleverse moins les Commissaires aux Comptes que le premier.

Je voudrais terminer en vous disant que j'ai lu quelque part que l'euro ferait beaucoup plus que Charlemagne et Napoléon pour l'unité de l'Europe : nous sommes les fantassins de l'euro, nous devons aller au combat la fleur au fusil avec le souci d'entraîner nos troupes.

